Les Sables-d’Olonne : La statue de l’Archange Saint Michel ne sera déplacée que de quelques mètres (MàJ)

28/08/2023 à 14h00



MàJ 28/08/2023

La statue de l’archange Saint-Michel, dont le conseil d’Etat avait demandé le retrait de l’espace public, sera déplacée de “quelques mètres” sur une parcelle privée, récemment vendue à la paroisse par la municipalité, a annoncé le maire lundi.

“*Les ayatollah de la laïcité auront fait reculer notre statue de quelques mètres, mais ils auront fait avancer notre volonté de défendre notre culture et notre art de vivre*“, a déclaré lors d’une conférence de presse le maire divers droite, Yannick Moreau.

La statue sera déplacée “courant septembre” sur une parcelle de 53m2 longeant l’église Saint-Michel vendue “environ 3.000 euros” à la paroisse par la municipalité

Le Point

MàJ 07/04/2023

«Triste Vendredi saint», a écrit dans un tweet Yannick Moreau, maire des Sables-d'Olonne en Vendée. Le Conseil d'État a rejeté le pourvoi en cassation de sa commune

Le Figaro

15/10/2022

> *La "Libre Pensée", qui a réclamé le déboulonnage de la statue de St-Michel aux Sables-d'Olonne, apporte son soutien à une école musulmane hors-contrat proche des Frères Musulmans à Valence https://t.co/O4WQLow4tY pic.twitter.com/Agxc2WZcj3*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) October 16, 2022*

Nouvelle manif d'un millier de personnes, dont 300 anciens paras

L'affaire, juridique et politique, devient populaire. Ce samedi 15 octobre pus de 1000 personnes, dont 300 anciens parachutistes, ont défilé sur une artère des Sables-d'Olonne (Vendée) dans le cadre d'une inédite « *marche populaire pour défendre la statue Saint-Michel* ». Au pied du monument de 3 mètres de haut, une « *cérémonie patriotique* » était organisée par les associations de parachutistes et la mairie, en contentieux juridique avec une association laïque qui souhaite qu'elle soit retirée d'une place publique où elle a été installée.

Le Figaro

19/09/2022

Ce dimanche 18 septembre 2022, 150 à 200 personnes se sont rassemblées devant la statue de saint Michel et l'église du même nom, aux Sables-d'Olonne (Vendée). L'appel était lancé par Reconquête, le parti d'Éric Zemmour, Génération Z, mouvement soutenant le candidat déchu à la présidentielle, ainsi que l'association « Touche pas à ma statue ». Ces manifestants s'opposent au déboulonnage de la statue de saint Michel, assurant vouloir défendre les « **racines chrétiennes de la France** ». Des chants religieux ont été entendus pendant ce rassemblement en place publique.

> *Manifestation aux #SablesdOlonne à l'initiative de #Reconquete85, pour que la statue de #saintMichel reste en place pic.twitter.com/a7R3LCNink*
>
> *— Boulevard Voltaire (@BVoltaire) September 18, 2022*

> *Élie Rabillard et Baudouin Poupon, porte-parole et vice-président du collectif #touchepasamastatue qui soutient la manif des #SablesdOlonne . Ils protestent contre la décision du TA. Pour eux, le maintien de la statue de #saintMichel est d'ordre culturel et non cultuel pic.twitter.com/RXegFB4Cyg*
>
> *— Boulevard Voltaire (@BVoltaire) September 18, 2022*

Ouest-France

16/09/2022

> *Le résultat vient de tomber : la cour administrative de Nantes a ordonné le retrait de la statue de Saint-Michel.*

Les habitants avaient voté son maintien à 94,5%.

Des manifestations sont prévues :
– vendredi 16/09 à 18h à Nantes
– dimanche 18/09 à 14h aux Sables-d'Olonne.
pic.twitter.com/UIs3m3T1dP

– Cécile Scheffen (@ScheffenC) September 16, 2022

06/03/2022

94,51% des 4593 votants se sont prononcés en ce sens. Une association demande que cette statue soit déplacée hors de l'espace public.

Une très large majorité des habitants des Sables-d'Olonne (Vendée), qui ont participé samedi à une votation, a fait part de son souhait de voir la statue de saint Michel rester dans l'espace public, une situation contestée devant la justice administrative par une association.

94,51% des votants ont répondu par l'affirmative à la question «*souhaitez-vous que la statue saint Michel reste devant l'église Saint-Michel*», selon un résultat provisoire transmis par la municipalité de cette ville de 45.000 habitants, précisant que 4593 habitants ont participé au vote. Les résultats définitifs seront diffusés mardi.

«*L'opinion des Sablais va nous éclairer et nous guider dans les suites que la Ville donnera aux décisions de justice*», avait prévenu à l'AFP le maire divers droite Yannick Moreau. La votation était organisée en ligne du 25 février au 5 mars et dans cinq bureaux de vote samedi.

(…) Le Figaro

19/12/2021

> *Baudouin Haulaf, président du collectif Touche pas à ma statue pic.twitter.com/HAqErS9gbX*
>
> *— Iris BRIDIER (@IrisBridier) December 18, 2021*

> *Une centaine de personnes mobilisées pour défendre la statue de saint Michel pic.twitter.com/3Qe8uq2YHq*
>
> *— Iris BRIDIER (@IrisBridier) December 18, 2021*

17/12/2021

16/12/2021

> *Statue Saint Michel : La ville des Sables d'Olonne ne se laissera pas faire !*
>
> *Retrouvez mon communiqué de presse suite à la décision du TA de Nantes ⬇️⬇️ #CancelCulture #SaintMichel #Vendee #Lessablesdolonne pic.twitter.com/wR4pScCZqV*
>
> *— Yannick MOREAU (@YannickMOREAU) December 16, 2021*

Saint Michel et son dragon vont-ils être terrassés par les Libres Penseurs de Vendée ? Saisi par cette association de

défenseurs de la laïcité, le tribunal administratif de Nantes a ordonné, jeudi, à la ville des Sables d'Olonne, de retirer, dans les six mois, la statue de l'archange du domaine public communal. Mais «*la Ville ne se laissera pas faire !*», proclame le maire (DVD) Yannick Moreau, qui «*au nom du bon sens*«, a décidé de faire appel du jugement.

Cette statue de Saint Michel que les militants de la Fédération de la Libre-pensée ne veulent plus voir se trouve, depuis 2018, sur le parvis de l'église Saint-Michel… place Saint-Michel, à deux pas de l'auditorium Saint-Michel, au cœur du quartier Saint-Michel. «*Les quelques personnes qui fréquentent la paroisse, ça leur paraît peut-être normal. Mais les autres?,* interroge Jean Regourd, président des Libres Penseurs de Vendée. ***Ils se disent: "Pourquoi est-ce que je croiserais un saint lorsque je sors de chez moi?"*** *Ce jugement confirme qu'il faut respecter les convictions de toutes les citoyennes et les citoyens, et non satisfaire quelques-uns.*» […]

Le Figaro

23/11/2021

Une association laïque dénonçait « un emblème religieux sur l'espace public. » Le rapporteur public préconise l'enlèvement de la statue Saint-Michel, installée depuis 2018 devant l'église Saint-Michel, aux Sables-d'Olonne (Vendée).

Elle trône devant l'église Saint-Michel depuis trois ans et son inauguration, le 6 octobre 2018 par l'ancien maire des Sables, Didier Gallot. Mais peut-être plus pour très longtemps. La statue de l'archange Saint-Michel, terrassant le dragon, semble promise à un déboulonnage imminent.

« **Oulala ! Une statue de Saint-Michel devant une église Saint-Michel ! La ville des Sables-d'Olonne ne se laissera pas intimider par des procès inutiles #cancelculture.** » Le ton est donné.

Réponse dans un mois

La juridiction avait été saisie par la fédération de la Libre pensée de Vendée qui voit, dans ce bronze de près de deux mètres, un « **emblème religieux sur l'espace public** ».

« **La place de cette statue est sur la place Saint-Michel devant l'auditorium et l'église éponymes** », estime quant à lui le maire. Les juges rendront leur décision dans un mois.

www.ouest-france.fr